

4711 Yonge Street  
Suite 700  
Toronto ON M2N 6K8  
Telephone: 416-325-9444  
Toll Free 1-800-268-6653  
Fax: 416-325-9722

4711, rue Yonge  
Bureau 700  
Toronto (Ontario) M2N 6K8  
Téléphone : 416-325-9444  
Sans frais : 1-800-268-6653  
Télécopieur : 416-325-9722



Le 13 février 2014

Destinataires: Caisses populaires et credit unions

De la part de : Suzanne Tucker, *Directrice*, Politiques et recherche

**Objet : Guide d'élaboration d'une politique pour les prêts commerciaux**

---

La SOAD revoit régulièrement les questions émergentes touchant les autres juridictions ainsi que leurs pratiques de gestion des risques pour s'assurer que les normes de l'Ontario tiennent compte des meilleures pratiques commerciales actuelles dans l'industrie. À la demande des intervenants, la SOAD a élaboré un Guide d'élaboration d'une politique pour les prêts commerciaux (« Le Guide ») pour que les caisses populaires et les fédérations puissent l'utiliser.

Le Guide propose des critères fondamentaux pour aider une caisse populaire à établir ou à remanier sa politique de prêts commerciaux. Les établissements devront s'assurer que la forme et le contenu de la politique de prêts commerciaux sont adaptés à leur taille, à leur complexité et à leur profil de risque.

Les établissements assurés ont été invités à formuler leurs commentaires à propos de ce Guide. Les suggestions reçues ont été intégrées à la version finale du guide qui peut désormais être consultée sur le site Web de la SOAD. Des outils supplémentaires susceptibles d'aider les caisses populaires et les fédérations à gérer avec prudence leurs portefeuilles de prêts commerciaux sont aussi proposés.

**Lors d'une prochaine réunion du conseil, les administrateurs pourront envisager les questions suivantes :**

1. Est-ce que nous avons présentement un politique en matière de prêts commerciaux?
2. Si c'est le cas :
  - a. À quand remonte l'examen de notre politique?
  - b. Demeure-t-elle pertinente pour la taille, la complexité et le profil de risque de notre caisse populaire?
  - c. Est-elle axée sur la propension au risque, les niveaux de tolérance au risque et le profil de risque de la caisse populaire?
  - d. Est-ce qu'elle tient suffisamment compte des considérations minimales proposées dans le Guide d'élaboration d'une politique pour les prêts commerciaux de la SOAD?